



Mairie de Bouzigues

Le Petit Echo Bouzigaud

bimestriel juillet-août 2017

N° 231

Édito du maire

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bouzigues vous propose depuis 2014 une navette afin de vous conduire au marché de Mèze, deux fois par semaine.

Les bénévoles Monique, Patrick et Gérard qui conduisent le mini bus et Françoise qui accompagne vont prendre un repos bien mérité cet été et vous retrouveront avec plaisir dès le 7 septembre.

Gérard propose également une marche digestive dans la bonne humeur un jeudi sur deux. Celle-ci reprendra après les chaleurs le 5 octobre, le rendez-vous est fixé dans les jardins de la mairie à 14h00.

- Un projet est en cours, celui de la complémentaire santé communale de qualité pour un coût avantageux. Le principe est simple : les besoins de chacun sont réunis en un seul contrat avec 3 options de garantie afin de faire baisser les coûts et conserver un bon niveau de couverture santé.

Vous serez conviés à une réunion publique courant septembre ou octobre où vous sera présenté ce projet qui concerne les retraités, les artisans, les commerçants et les fonctionnaires, les salariés ayant souvent une mutuelle d'entreprise.

Nous avons tenu à vous permettre d'être bien soigné, mieux remboursé, sans trop dépenser.

- Le CCAS gère aussi le centre de loisirs qui va mettre en place en début d'année 2018 un nouvel outil informatique «le portail famille» qui permettra aux parents d'inscrire leurs enfants à la cantine ou au centre de loisirs et de payer leurs factures directement sur le portail.

- Des livraisons de repas à domicile sont également proposées depuis de nombreuses années pour toute personne momentanément ou plus longuement en difficulté (sortie d'hôpital, personnes âgées...) une prise en charge par l'APA est parfois possible pour les faibles revenus.

Sachez qu'au quotidien le CCAS peut vous aider dans vos démarches.

N'hésitez pas à téléphoner en mairie au 04.67.78.30.12

Les entretiens sont strictement confidentiels.

TRAVAUX

- L'aménagement des trottoirs de l'avenue Alfred Bouat dans sa partie montante (de l'école vers le cimetière et la crèche) est en cours de réalisation.

Un trottoir en béton balayé sera créé (sol identique que devant l'école) avec la création d'un trottoir mixte : vélos, piétons, fauteuils roulants et poussettes.

Les voitures ne pourront plus se garer sur la voie montante vers la piste cyclable.

Des barrières fleuries sépareront la voie du trottoir. Le trottoir, en face, autour des platanes sera refait également et un marquage au sol permettra aux véhicules de mieux se garer sur une voie de circulation rétrécie.

Coût des travaux : 60.000 euros

- L'aménagement de l'Agence Postale et de la Bibliothèque sera réalisé dans le courant du mois de septembre jusqu'à fin octobre ou mi novembre pour créer un seul local.

Les huisseries seront refaites ainsi que les sols, plafonds, éclairages, chauffage et entrée.

Coût des travaux : 55.000 euros.

MISSION DE CONSEIL ARCHITECTURAL

Destinée aux commerçants, artisans et professionnels de services.

La CABT (Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau) souhaite étendre sa mission d'accompagnement individuel des porteurs de projets ainsi que sa mission d'accompagnement collectif de ces derniers afin de favoriser l'émergence de projets d'aménagement.

La mission se décompose en deux approches :

1) accompagnement technique individuel des professionnels pour leur projet de rénovation, modernisation, mise aux normes de leurs locaux d'activités, tant extérieur qu'intérieur avec :

- indication des notions de base en matière de sécurité et d'accessibilité.

- indication des notions de base en matière d'agencement des espaces de ventes.

- indication de la marche à suivre pour respecter la réglementation d'urbanisme et l'accompagnement à la constitution des déclarations préalables, permis de construire et rédaction de notices techniques.

- accompagnement aux démarches administratives (DP, PC, AT).

- relevé mètres du local d'activité qui donne lieu à la production du plan de l'existant si le projet s'avère complexe.

2) accompagnement technique collectif qui se traduit par l'animation de réunions d'information, de sensibilisation, d'actions de prospection, de communication, sur des secteurs ciblés.

Afin de présenter ce dispositif à l'ensemble des commerçants, artisans, et professionnels de service, une réunion d'information aura lieu en mairie au mois de septembre.

FESTIVITÉS

Elles ont commencé en ce début du mois de juin et vont se poursuivre tout l'été.

Je vous laisse découvrir le programme de l'été sur Bouzigues à l'intérieur de ce petit écho.

Un nouvelle manifestation aura lieu le 17 août avec «Une Estivale à Bouzigues» de 18h à 23h, qui regroupera le temps d'une soirée des vins de chez nous, des douceurs à emporter et des coquillages à déguster avec l'installation de stands sur la promenade invitant à savourer une soirée d'été un peu différente.

Tout cela accompagné d'une animation musicale pour que la soirée soit encore meilleure.

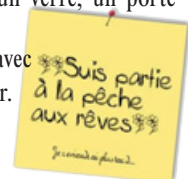
Le principe d'une estivale est simple :

- un billet acheté à 5 euros donne droit à un verre, un porte verre et 3 dégustations de vins au choix

- un billet à 2 euros donne droit à un verre, un porte verre, et une dégustation de vins au choix.

Je vous souhaite à tous un bien bel été avec

C'est ce que je vous souhaite de meilleur.



Votre Maire
Eliane Rosay



SUJET D'ACTUALITÉ

HISTOIRES DE CHAISES - 2

Au cœur du village de Bouzigues, nous poursuivons nos échanges autour des anciennes chaises de l'église. L'an dernier, chacun a pu s'approprier un peu du passé de ces chaises. Certains d'entre vous en ont adopté une. Aujourd'hui ils vont vous raconter comment ils le vivent. Réservez votre journée du 14 Août. Dans l'après-

midi, la conteuse Sophie CHENKO nous écoutera et le soir elle nous accompagnera dans une nouvelle déambulation.

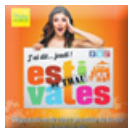
P.S. : Cherchons «chevaliers servants» porteurs de chaises (casting le 14 Août à 15h).



LES ESTIVALES DE THAU

La ville de Bouzigues accueillera les Estivales de Thau le 17 Août au bord de l'étang.

C'est un des premiers événements lié à la fusion des deux aggl.



Le principe : Découvrir les vins et les produits du terroir dans une ambiance festive et musicale.

L'esprit Ginguette s'étendra, cet été encore, sur tout le territoire de Thau.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE

Pas de pause estivale pour la bibliothèque ! L'équipe de bénévoles sera heureuse de vous accueillir durant l'été aux horaires habituels : le mercredi de 14h00 à 18h00 et le samedi matin de 10h00 à 12h00, et pour le SCRABBLE le vendredi de 14h00 à 17h00.

Vous pourrez y retrouver de nombreux ouvrages dans une ambiance de tranquillité, de convivialité et d'un peu de fraîcheur dans son jardin de lecture !

Toutes les générations sont les bienvenues, les vacanciers également.

FOIRE AUX HUÎTRES

A l'occasion de la Foire aux Huîtres qui aura lieu les 5 et 6 août prochain, le Comité organisateur recherche «des Marins et des Languedociennes» pour l'inauguration de cette dernière.

Toutes les mamans et enfants sont les bienvenus. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du bureau de la foire au 04.67.43.66.40 ou en mairie auprès d'Angélique.

CULTURE

LA COLLECTE DES FILMS AMATEURS EST LANCÉE

Le Musée de l'Etang de Thau donne une nouvelle vie à vos vieux films (8mm, super 8mm, VHS) tournés sur son territoire. Chaque habitant peut partager son histoire en déposant ses films amateurs et contribuer à l'enrichissement du projet «Vivre avec l'étang». Images et témoignages.

Comment ça marche ?

Apportez vos films oubliés et vos pellicules restées au grenier, l'Institut Jean Vigo cinémathèque euro-régionale les numérise et vous offrira, en retour, un DVD.

contact@inst-jeanvigo.eu

amusthau@laposte.net

Musée de l'étang de Thau: 06 67 78 33 57.

FESTIVAL DE THAU

En 2017, sur un nouveau territoire autour de la lagune de Thau, le festival a conçu une programmation artistique résolument tournée vers la diversité culturelle et musicale.

Le festival de Thau ouvrira le **lundi 17 juillet** sur le port à Bouzigues avec, au programme :

Emma NDOBO (France/Cameroun) et **African Salsa Orchestra** (Afrique).

Nous aurons aussi le plaisir d'entendre les stagiaires de percussions en première partie.

Entrée libre et possibilité de petite restauration sur place.

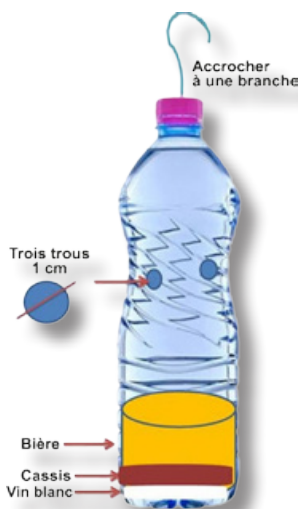
Pour l'occasion, des liaisons gratuites en bateau bus seront mises en place (Sète/Bouzigues - Bouzigues/Sète). Retrouvez tous les renseignements : horaires, plans, infos pratiques... sur www.festivaldethau.com

BIODIVERSITÉ

UN GESTE SIMPLE POUR SE DÉBARRASSER DES FRELONS ASIATIQUES

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc...

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à partir de ce moment que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids. Il n'est pas trop tard.



1 reine = 2 000 à 3 000 individus...

Pour fabriquer ces pièges, il faut récupérer des bouteilles plastique, percer trois trous, puis verser dedans 10 cm d'un mélange composé de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis, et laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts. Sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

À vos pièges !

BORNES ÉLECTRIQUES

Branchez-vous sur la commune de Bouzigues ! Si vous avez une voiture électrique ou hybride, une borne de charge du réseau REVEO est à votre disposition «Place de la Golette».

Deux emplacements réservés sont signalés au sol. Cet équipement est financé par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, Hérault Energies et l'ADEME.

Merci de laisser libres ces emplacements.

2 façons d'utiliser la borne de charge :

◆ l'abonné est muni d'un pass qui lui permet de badger sur la borne et de se charger. Il paiera par prélèvement mensuel.

◆ l'utilisateur occasionnel utilise l'application REVEO sur son smartphone. Il paiera à chaque session de charge

En promouvant la mobilité électrique, la commune concrétise son engagement en faveur du développement durable.

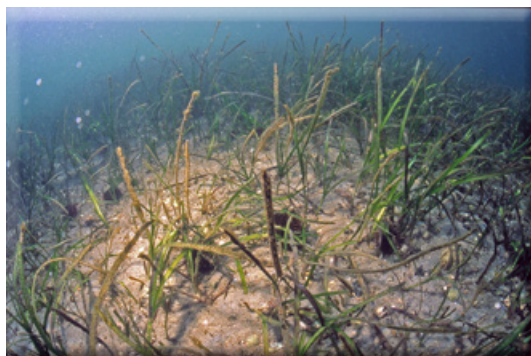
Renseignements sur www.reveocharge.com

À LA DECOUVERTE DU MONDE DES HERBIERS DE THAU

Les zostères, ces plantes aquatiques qui forment de véritables prairies sous-marines, dans la lagune de Thau, sont souvent mal aimées des baigneurs qui les prennent pour des algues envahissantes. Elles constituent pourtant le poumon de la lagune et un lieu de vie pour de nombreuses espèces aquatiques, ce qui justifie la désignation «Site Natura 2000».

Afin de vous permettre de mieux connaître la richesse écologique de la lagune de Thau et son principal écosystème

«l'herbier», la SNBT et le CPIE mettent en place une campagne de sensibilisation.



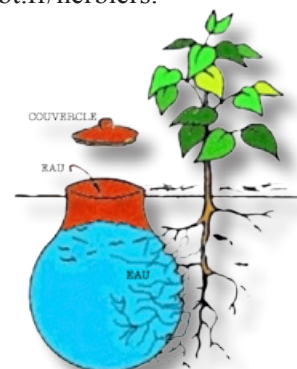
Ces animations seront en lien avec l'exposition: «Zostère: Une prairie sous la mer» proposée au Musée.

Les animations auront lieu en Juillet et Août, les mercredis sur les plages de Bouzigues. Un calendrier sera affiché. www.snbt.fr/herbiers.

ARROSAGE ET MAINTIEN DE L'HUMIDITÉ

Pour économiser l'eau d'arrosage, vous pouvez d'une part pailler les sols autour des plantes et utiliser un système d'arrosage novateur vieux de 4000 ans, les OYAS. Les OYAS sont des pots en céramique microporeuse que l'on enterre près des plantes et que l'on

remplit d'eau. Elles laissent échapper progressivement l'humidité nécessaire.



ENFANCE ET JEUNESSE

LES ÉLÈVES DE CM1/CM2 DE L'ÉCOLE DE BOUZIGUES RACONTENT

Accompagnés de notre maître, Monsieur Gilet, nous sommes rendus sur le chantier proche de la mairie, où quelques passionnés cherchent à faire revivre les « nacelles » ; ce sont des barques, qui, il y a un siècle environ, naviguaient par centaines des Pyrénées Orientales aux étangs du Languedoc.

Nous avons appris qu'elles étaient principalement faites de pins judicieusement choisis, préalablement séchés pendant 1 an, et qu'une peinture permettait d'assurer une bonne imperméabilité.

Ces bateaux servaient à l'époque pour tout un tas de choses : pêche sur l'étang, remorquage ou déchargement de gros bateaux, dont le tirant d'eau ne permettait pas d'accoster...

André et son équipe prévoient de mettre plusieurs mois pour terminer leur nacelle, mais autrefois, il fallait environ 20 jours.

Ils nous ont accueillis très chaleureusement, et seront ravis de vous faire, à votre tour, partager leur passion. N'hésitez pas à venir à leur rencontre !

CENTRE DE LOISIRS : PRÉRENTRÉE 2017-2018

L'équipe du Centre de Loisirs, comme chaque année, vous accueillera pour procéder aux préinscriptions (ALP-TAP-Cantine...) pour l'année scolaire 2017-2018 les 30 et 31 août de 17h00 à 19h00 au bureau de

l'ALP (école). Les dossiers annuels d'inscription sont téléchargeables sur www.bouzigues.fr. Vous pourrez ainsi préparer votre dossier durant l'été. Bon été à tous.

SPORT

TENNIS

Nicolas et Françoise, professeurs de tennis proposeront des stages du 10 juillet au 25 août.

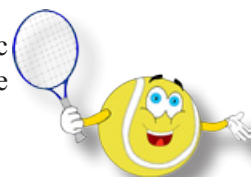
Pour les enfants entre 4 et 6 ans : du lundi au jeudi 9h30/10h30 tarif : 35€ le stage.

Pour les enfants à partir de 7 ans : du lundi au vendredi

10h30/12h tarif : 50€ le stage (avec tournoi et animation le vendredi de 10h à 12h).

Contact :

Françoise 06.03.69.58.93 / Nicolas : 06.23.87.43.74



BON VENT À BOUZIGUES

L'école de Voile de Bouzigues propose aux jeunes Bouzigauds et aux vacanciers la possibilité de venir pratiquer les activités nautiques en juillet et août, du lundi au vendredi.

Des stages de voile :

- ◆ Optimist le matin : (à partir de 6 ans) de 10h30 à 12h30
- ◆ Windsurf + paddle l'après-midi : (à partir de 10 ans) de 13h30 à 15h30 et de 15h30 à 17h30.

Des tarifs préférentiels seront proposés pour les jeunes scolarisés à Bouzigues.

Renseignements et réservations : contact@yacht-club-bouzigues.com tél. : 06.46.32.66.93

Des sorties sont aussi organisées dans le cadre des activités du centre de loisirs durant le mois de juillet.

Informations et réservations auprès du centre de loisirs de Bouzigues : 04.67.78.42.34



FESTIVITÉS

UN BON MOMENT EN PERSPECTIVE

Le 14 Juillet, à partir de 21h, place Georges Clemenceau, le groupe « Au bois de mon cœur » interprétera une partie du répertoire de Brassens avec trois guitares acoustiques, un saxo alto, une mandoline et des percussions, autour de Jean-Louis Lambert, pêcheur et guitariste.

Cette soirée est soutenue par le bar « Le globe ».

Venez nombreux les écouter.

Denis, notre glacier est à la mandoline...



INFOS PRATIQUES

ARRÊTÉ DU MAIRE DES TRAVAUX EN ÉTÉ

Suivant l'arrêté municipal du 2 septembre 2011, durant la période estivale comprise entre le 1er juillet et le 31 août, tous les travaux de constructions, de ravalements, de rénovations et de terrassements sont interdits dans le centre ancien et sur le bord de l'étang (sauf ceux de nécessité publique). Cet arrêté a été pris afin de garder

une certaine fluidité de la circulation dans le village, de permettre le stationnement et de préserver la tranquillité des habitants.

Pour plus de renseignements à propos des rues concernées, vous pouvez contacter le service Urbanisme à la mairie au 04.67.78.30.12.

RÈGLEMENTATION TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Arrêté Préfectoral n° 90-1-1218 du 25/04/1990, lutte contre le bruit, articles 4 et 5.

Article 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, ou

scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) :

◆ de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,

Les samedis :

◆ de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30

Les dimanches :

◆ de 10 h à 12 h .

NOURRITURE DES ANIMAUX

Nous rappelons qu'il est interdit et dangereux de déposer de la nourriture sur la voie publique pour nourrir les animaux.

Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental

Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels :

Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble

lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.



PROBLÉMATIQUE DES GOÉLANDS SUR LE VILLAGE

De plus en plus de gâbians nichent sur le toit des habitations. Au moment des naissances, leur agressivité peut effrayer. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) nous informe que ce problème existe sur d'autres communes du littoral et qu'une localisation comptable de ces nids permet de donner les bases d'un suivi et de stériliser les œufs (sur dérogation).

En complément, des aménagements peuvent être installés sur les toits plats pour gêner l'installation des oiseaux, cette partie nécessite une demande de dérogation de dérangement ou de destruction d'espèce protégée (Goéland Leucophée). Des entreprises spécialisées peuvent alors intervenir, le pic de ponte se situant à la mi-avril, cette «campagne goélands» intervient de mi-mars à fin mai.



Renseignements: LPO 15 Rue du Faucon crécerellette - Les Cigales - Route de Loupian, 34560 Villeveyrac.
Tél. : 04 67 78 76 24.

INFOS MUNICIPALES

FUTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE : APPEL A CANDIDATURE



Dans le cadre de la mise en place de l'agence postale municipale, la commune va recruter un agent d'accueil.

Les candidatures (CV + Lettre de motivation) sont à déposer en mairie du 3 juillet au 31 août 2017 et les entretiens individuels se dérouleront courant des mois de septembre ou octobre. Les candidats devront, au moins, être titulaires du baccalauréat. Les missions générales du poste seront les suivantes : accueil et prise en charge de la clientèle pour la vente, le conseil relatif aux différents services proposés par l'agence postale communale et notamment l'envoi des courriers simples et recommandés, des colis, opérations financières, retraits d'espèces, versements d'espèces et de chèques, opérations commerciales pour les produits courriers

proposés par La Poste, information sur les services disponibles en bureau de poste.

Les compétences requises sont :

- Amabilité et disponibilité
- Maîtrise de l'outil informatique
- Prise d'initiative et capacité d'adaptation
- Autonomie et rigueur dans les procédures
- Bon relationnel
- Sens Commercial
- Discrétion

La fiche de poste sera téléchargeable sur le site www.bouzigues.fr, rubrique actualités.

RÉFORME DE LA PROCÉDURE DE DUPLICATA CARTES GRISES

Depuis le 6 juin 2017, les demandes de duplicata de cartes grises (perte, vol, détérioration) papier se font **EXCLUSIVEMENT PAR TÉLÉPROCÉDURE** et ne sont plus traités par les services de la Préfecture de Montpellier mais par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

A compter de cette date là, la mairie n'est plus en mesure

de réceptionner les dossiers de duplicatas de cartes grises.

Vous pouvez effectuer vos démarches sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> rubrique «Je souhaite refaire ma carte grise, suite à perte, vol... », laissez-vous guider (créer votre compte, renseigner votre numéro d'immatriculation...).

REMERCIEMENTS

Le « petit écho » ne serait pas ce qu'il est sans l'aide discrète et efficace de Alain Willner...

Nous le remercions.

REGARDS SUR ...



Jour de fête et Nuit des musées



Remise prix 24H de Thau



Triathlon nature Bouzigues



Fête de l'École



Fête de la Saint Pierre



Voiles du Bassin de Thau

FOIRE AUX HUÎTRES 5 & 6 AOÛT 2017



PROGRAMME

2 JOURS DE FÊTE A BOUZIGUES

A la découverte des coquillages de l'Etang de Thau, des spécialités locales et du Picpoul de Pinet.

Dégustation de coquillages permanente.

Exposition de produits du terroir et de l'artisanat.

Animations de rues et parc de jeux pour les enfants.

De 10 h à 24 h « NON STOP »

Samedi 5 août 2017

10h30 - Inauguration officielle avec la Peña « SAN'GONIS » et les Languedociennes.

11h30 et 19h00 - Défilé du groupe « BATUCA NOSTRA »

17h00 - Jeu "LE DEFI DE BOUZIGUES" animé par Philippe MONTAY de France Bleu Hérault.

18h00 - Intronisation des personnalités par la Confrérie du Picpoul de Pinet.

18h30 - Défilé de la Peña « SAN'GONIS »

21h30 - Concert des **NEW L5** avec en 1^{ère} partie **les Elvindes**



Dimanche 6 août 2017

10h00 - Ouverture de la Foire avec le défilé de la Peña « SAN'GONIS » et la troupe « Sanbanoka »

11h00 et 20h00 - « Les phénomènes » avec La Compagnie ELIXIR

17h00 - Jeu "LE DEFI DE BOUZIGUES" animé par Philippe MONTAY de France Bleu Hérault.

18h00 - Concours d'écaillage.

19h00 - Défilé de la Peña « SAN'GONIS » et de la troupe « SANBANOKA »

21h30 - Sur la Place du Belvédère, La Compagnie ELIXIR présente son dernier spectacle.

21h30 - Sur le podium, la troupe « SANBANOKA » fait son show

23h00 - **SPECTACLE PYROTECHNIQUE** orchestré par SUD OUEST ARTIFICES.



TRAVAUX AGRICOLES

CHARRUAGE - ARRACHAGE
DEBROUSAILLAGE
RAMASSAGE DES SOUCHES
RATEAU - DISQUE
GIRO BROUEUR FORESTIER
PREPARATION DES SOLS
TERRASSEMENTS
MINI-PELLE EQUIPEE DE BROUEUR
ET TRANCHEUSE



TAUSTE CLAUDE

Tél: 04.67.78.84.03 - Port: 06.12.03.16.90
E-MAIL: CLAUDE.TAUSTE@SFR.FR

MARCHÉ
des AFFAIRES

NOUVEAU MAGASIN
POUSSAN

ROUTE DE MEZE
ZA LES CLACKS OUEST - 34560 POUSSAN
LUNDI AU DIMANCHE
9h30 / 12h30 - 14h15 / 19h15

RESTAURANT
CHEZ TURLOT

COQUILLAGES
de l'ETANG
de THAU

SPECIALITES DE COQUILLAGES & POISSONS

M. & Mme BACQUE
04 67 78 32 91
34140 BOUZIGUES

PASCAL
RIGOT

INSTALLATION DEPANNAGE
ELECTRICITE PLOMBERIE
MONTAGE ET POSE
MEUBLE CUISINE
ET SALLE DE BAINS

14 rue Du four
34140 BOUZIGUES
Tél : 04 67 78 52 45
Port : 06 25 49 47 83

Huitrier Thau
production 100% Française
1, Avenue Louis Tardieu - Place de la Galérie
34140 Bouzigues

07 81 05 81 48
l huitrierthau.blog4ever.com

POMPES
FUNE BRES
DU BASSIN DE THAU

Tél : 04 67 48 49 04
Port : 06 14 05 28 63

CHAMBRES
FUNERAIRES

38 Impasse des Lauriers Z.A. Les Glacis 2 - 34560 POUSSAN

Le Comité d'Organisation de la Foire aux Huîtres et autres produits du terroir remercie les commerçants partenaires qui œuvrent à la réussite de cette 32^{ème} édition.